



COMMENT SE PROTÉGER CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE EN LIGNE



UN GUIDE POUR LES JEUNES

ECPAT International est un réseau mondial composé d'organisations de la société civile, travaillant ensemble pour mettre fin à la prostitution, à la pornographie et à la traite des enfants à des fins sexuelles. Le réseau a pour but de veiller à ce que les enfants jouissent de leurs droits fondamentaux à être libres et protégés contre toutes les formes d'exploitation sexuelle à des fins commerciales, partout dans le monde.





Mars, 2015

Copyright © ECPAT International 2015

Cette publication a été réalisée avec le soutien généreux de l'Agence Suédoise de Développement International (ASDI).

Rédigé par : Biva Rajbhandari, Programme Participation des Enfants et de la Jeunesse d'ECPAT International.

Avec l'assistance de : Marie-Laure Lemineur, Junita Upadhyay, Mark Capaldi, Anjan Bose, Mariana Yevsyukova, Valentina Vitali et les membres du Comité consultatif de l'enfance et de la jeunesse d'ECPAT International.

Édité par : Stephanie Delaney, John Carr

Conception graphique : Manida Naebklang

Traduit par : Camille Pesquer

ECPAT International

328/1 Phayathai Road, Ratchathewi

Bangkok 10400, Thaïlande

Tel : +66 2 215 3388, +66 2 611 0972

Fax : +66 2 215 8272

Email : info@ecpat.net

Site internet : www.ecpat.net

ISBN : BN-58-98526

CONTENT

03 INFORMATIONS UTILES

04 QU'EST-CE-QUE L'ABUS SEXUEL D'ENFANTS (ASE) ?

05 QU'EST-CE-QUE L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS À DES FINS COMMERCIALES (ESEC) ?

06 QUELLES SONT LES AUTRES FORMES D'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS, Y COMPRIS CELLES POUVANT DEVENIR COMMERCIALES ?

08 QU'EST-CE-QUE L'EXPLOITATION SEXUELLE D'ENFANTS EN LIGNE ?

10 OÙ EST-CE QUE L'EXPLOITATION SEXUELLE EN LIGNE SE PRODUIT-ELLE ET COMMENT LES IMAGES SONT-ELLES DIFFUSÉES ?

12 QUI ABUSE ET EXPLOITE SEXUELLEMENT DES ENFANTS EN LIGNE ?

14 QUI SONT LES VICTIMES D'EXPLOITATION SEXUELLE EN LIGNE ?

17 QUEL TORD EST-IL FAIT AUX ENFANTS ?

20 QUE DIT LA LOI ?

23 QU'EST-CE-QUE LES ENFANTS ET JEUNES PEUVENT FAIRE POUR AIDER À COMBATTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS EN LIGNE ?

25 CONSEILS SUR COMMENT UTILISER INTERNET EN TOUTE SÉCURITÉ



26-27 ORGANISATIONS TRAVAILLANT POUR L'ÉLIMINATION DE L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS EN LIGNE



BIENVENUE DANS CE GUIDE !

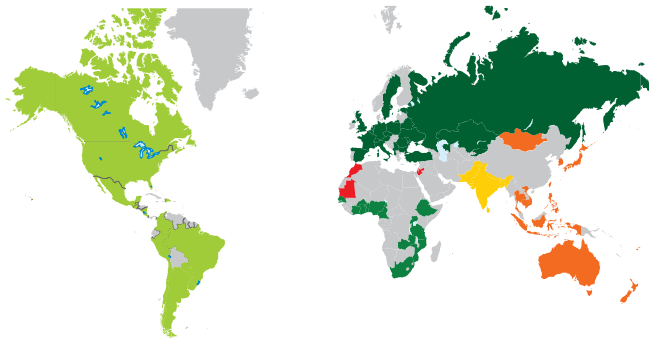
2

Ce guide a été élaboré dans le but d'expliquer ce qu'est l'exploitation sexuelle en ligne aux enfants et aux jeunes. Nous espérons que vous trouverez ce guide intéressant et utile. Si vous souhaitez en savoir plus sur ce problème, ou obtenir un conseil ou de l'aide après avoir lu le guide, vous trouverez les adresses des différentes organisations travaillant contre toutes les formes d'exploitations sexuelles des enfants en ligne aux pages 26-27.

ECPAT INTERNATIONAL

ECPAT est un acronyme pour

**END CHILD PROSTITUTION,
CHILD PORNOGRAPHY AND
TRAFFICKING OF CHILDREN
FOR SEXUAL PURPOSES**



c'est à dire mettre fin à la prostitution des enfants, la pornographie mettant en scène des enfants, et la traite des enfants à des fins sexuelles. ECPAT International est un réseau composé de 85 organisations membres dans 77 pays travaillant ensemble pour mettre fin à l'exploitation sexuelle à des fins commerciales des enfants et des jeunes.

3



ENFANTS ET JEUNES/JEUNES MINEURS

Dans ce guide, nous utilisons le terme “enfants et jeunes/jeunes mineurs”, afin de désigner toute personne âgée de moins de 18 ans. Parfois nous utilisons indistinctement l'un des termes suivants “enfant”, “enfants” ou “jeunes” pour désigner toute personne âgée de moins de 18 ans.

AGRESSEUR, AUTEUR DE CRIME/CRIMINEL OU PERSONNE EXPLOITANT SEXUELLEMENT UN ENFANT

Dans ce guide nous utilisons les termes agresseur, auteur de crime/criminel et personne exploitant sexuellement un enfant, qui désignent tous la même chose : une personne qui abuse sexuellement un enfant.

QU'EST-CE-QUE L'ABUS SEXUEL D'ENFANTS (ASE) ?

Les professionnels de la protection de l'enfance emploient souvent le terme "**abus sexuel d'enfants**". L'abus sexuel d'enfants se produit lorsqu'un adulte ou un jeune implique un enfant dans une activité sexuelle que l'enfant ne comprend pas pleinement, ou lorsque que ce dernier n'est pas en mesure de donner un consentement éclairé, ou encore lorsque l'enfant n'est pas prêt à avoir une activité sexuelle (peut être en raison de son âge ou de son niveau de développement). L'abus sexuel d'enfants a pour but de satisfaire les besoins de l'agresseur, et non pas les besoins de l'enfant qui est abusé.



4

L'abus sexuel d'enfants inclut, sans y être limité, le viol, les attouchements des parties génitales et les relations sexuelles avec un enfant. L'abus sexuel d'enfants comprend également les contacts non physiques tels que pousser l'enfant à visionner des activités sexuelles, l'encourageant à adopter un comportement sexuel explicite et l'exposant à des contenus inappropriés à caractère sexuels.



Qu'en est-il des adolescents qui ont atteint l'âge du consentement sexuel dans leur pays et qui entretiennent des relations sexuelles avec des adultes ? N'ont-ils pas le droit de choisir ?

Dans certains pays, les jeunes peuvent décider d'avoir des relations sexuelles alors qu'ils sont âgés de moins de 18 ans, dès lors qu'ils ont atteint l'âge légal du consentement sexuel. Par conséquent, certains jeunes mineurs ont des relations sexuelles avec des adultes. Toutefois, si la personne majeure enregistre des vidéos ou prend des photos à caractère sexuel de la personne mineure et les vend à d'autres personnes, le jeune est exploité par l'adulte, *même si le jeune a donné son accord.*

Pour protéger tous les enfants, il est important qu'aucun enfant ne soit exploité. Même lorsque des enfants ou jeunes affirment avoir donné leur accord pour avoir des relations sexuelles ou pour être abusés, *leur consentement n'est pas considéré comme valide et l'abus sexuel est un crime.*

QU'EST-CE-QUE L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS À DES FINS COMMERCIALES (ESEC) ?

L'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales se produit lorsqu'une personne, généralement un adulte (mais il peut également s'agir d'une personne mineure), profite sexuellement d'un enfant et que quelqu'un en tire un bénéfice car un paiement a été effectué (un paiement en argent ou sous la forme de cadeaux, faveurs ou autres services). Souvent, lorsqu'un tel paiement est effectué, il ne revient pas directement à l'enfant ou au jeune qui est abusé, mais à quelqu'un qui exerce le contrôle sur l'enfant.

Puisque de cette façon, un avantage est tiré de l'enfant ou du jeune, nous disons qu'il ou elle a été "exploité(e)". Par ailleurs, puisque l'agresseur reçoit de l'argent ou quelque chose ayant une certaine valeur, il s'agit d'une forme de transaction commerciale. C'est pourquoi, la façon la plus correcte de décrire ce qui se passe lorsqu'un enfant ou une jeune personne est abusé(e) sexuellement et qu'un avantage est tiré de l'enfant par d'autres pour l'obtention d'un certain gain, est de dire que l'enfant a été "exploité sexuellement à des fins commerciales". Ce type d'abus peut se produire en ligne, par exemple en utilisant différents types d'appareils de technologies de l'information et de communication (TIC).

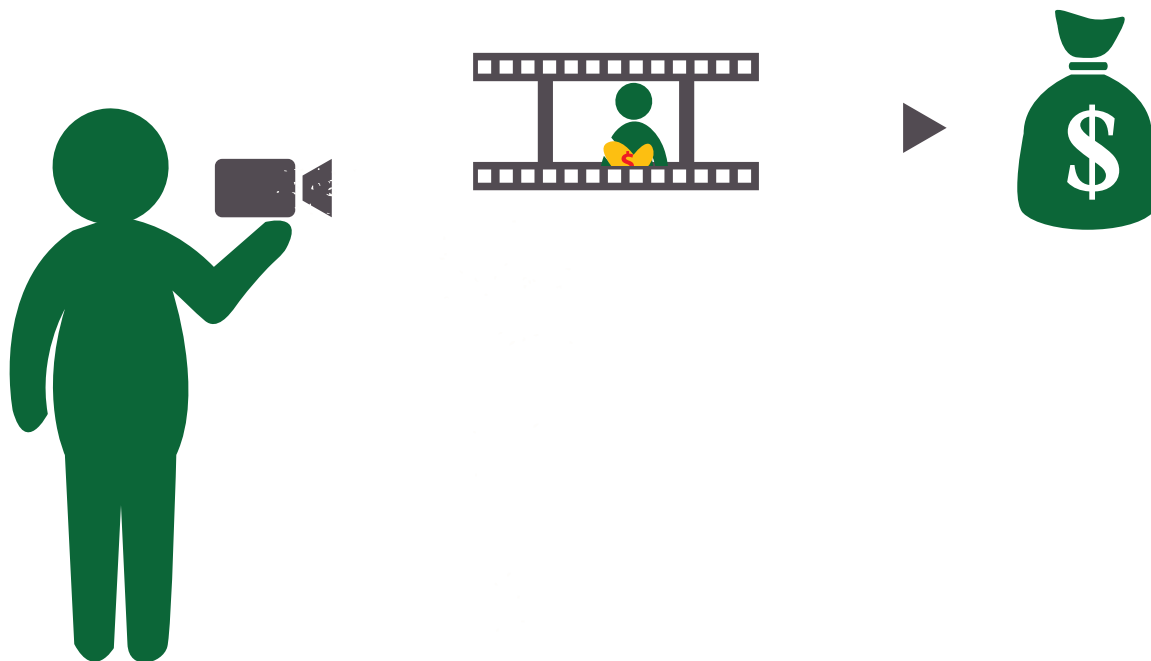
Certains exemples de formes extrêmes d'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales ont été révélées en 2013/2014 aux Philippines avec un nombre important de parents ayant mis en place un système où leurs enfants étaient abusés devant leurs webcams. Pour pouvoir visionner en direct l'abus, les internautes devaient effectuer un paiement, avec la totalité ou une partie du paiement destinée aux parents ou à des intermédiaires.



QUELLES SONT LES AUTRES FORMES D'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS, Y COMPRIS CELLES POUVANT DEVENIR COMMERCIALES ?

La plupart des cas d'abus sexuels d'enfants se produisent au sein de la famille ou de cercles sociaux existants, et sont commis par des personnes que l'enfant ou le jeune connaît et qui il fait confiance. Parfois, les agresseurs prennent des photos de l'abus sexuel sans intentions de les vendre ou de les échanger contre un certain profit, mais peuvent changer ensuite d'avis et utiliser les images à des fins commerciales. Ceci montre que, quelques soient les circonstances, la création d'images à caractère sexuel d'enfants est un mal terrible qui menace gravement le bien être à la fois présent et futur des enfants.

6





Qu'est-ce que le harcèlement en ligne ?

Le harcèlement en ligne se produit lorsqu'une personne utilise un moyen de communication électronique pour envoyer des messages intimidants à une autre personne.

Beaucoup d'enfants ou de jeunes créés des images à caractère sexuel d'eux même, volontairement, sans qu'ils n'aient été forcés. **Ceci est connu sous le nom de sexto ou texto pornographique** en Français ou sexting en Anglais.

Généralement, ces images sont illégales et dans beaucoup des cas, ont débouché sur la mise en examen du jeune. Souvent, elles sont créées par l'enfant ou le jeune, dans le but d'être envoyées à son copain ou sa copine, mais plus tard, en général lorsque la relation prend fin, les images sont partagées avec d'autres personnes. Ces images finissent par se retrouver sur internet, où elles ont de grandes chances d'être trouvées et collectées par des personnes pédophiles qui peuvent les échanger ou les vendre. Ceci nous ramène à la conclusion posée auparavant : quelles que soient les circonstances, la création d'images d'enfants à caractère sexuel menace gravement le bien être présent et futur des enfants.

Certains enfants sont victimes d'actes d'intimidation ou forcés à produire des images sexuelles d'eux-mêmes, ou alors sont forcés à exécuter des actes à caractère sexuel avec la menace que ces images seront diffusées plus largement, par exemple parmi les amis d'école ou la famille. Ce type de comportement est appelé *sextorsion* ou extorsion à des fins sexuelles.

QU'EST-CE-QUE L'EXPLOITATION SEXUELLE D'ENFANTS EN LIGNE?

Il existe de nombreuses façons par lesquelles les enfants et jeunes peuvent être abusés et exploités en ligne. Ce guide se concentre sur **l'exploitation sexuelle en ligne à des fins commerciales**. Par exemple, cela inclut le fait qu'une personne prenne des photos à caractère sexuel d'un enfant pour les vendre en ligne, ou lorsqu'une personne achète sur internet des vidéos d'un enfant se faisant exploiter.

8

Comme nous l'avons déjà indiqué, l'agresseur peut être quelqu'un qui connaît l'enfant, mais ce n'est pas toujours le cas. L'agresseur peut également vivre très loin de l'enfant qui est abusé, et même dans un autre pays. Internet permet aux agresseurs d'entrer en contact avec l'enfant, mais également de perpétrer l'abus en ligne.



Un agresseur peut chercher à manipuler un enfant pour que ce dernier se livre à une activité sexuelle illégale, simplement en gagnant sa confiance et son amitié. Ceci est connu sous le nom de **“grooming”** en Anglais. Le **“grooming”** désigne le processus durant lequel un adulte entre en contact avec un enfant en devenant son ami, l'encourage ou le/la piège dans le but de l'impliquer dans des actes ou dans une relation sexuelle. Beaucoup de cas de **“grooming”** ont de fait commencé via internet. Dans de nombreux pays, le fait d'utiliser le **“grooming”** sur un enfant est une infraction pénale, mais le **“grooming”** peut également se produire entre un enfant et une autre personne mineure.

Un des éléments du **“grooming”** implique parfois que l'agresseur persuade l'enfant de regarder d'autres enfants engagés dans une activité sexuelle, ou de regarder du **matériel pornographique mettant en scène des enfants**, afin de le/la convaincre que cette activité est normale.

Après avoir gagné la confiance de l'enfant, un agresseur peut le pousser vers une situation d'exploitation. Cela signifie que l'agresseur va offrir de l'argent, des cadeaux, de la nourriture ou des faveurs spéciales afin d'exploiter sexuellement l'enfant ou de regarder l'enfant se faire exploiter sexuellement par d'autres personnes, via internet.

Si l'enfant refuse d'être exploité, il est possible que l'agresseur harcèle ou menace l'enfant verbalement ou sexuellement par d'autres méthodes, comme nuire à sa famille.



Pourquoi préférons-nous employer le terme “matériels pornographiques mettant en scène des enfants” plutôt que “pornographie enfantine” ?

Le **matériel pornographique mettant en scène des enfants** peut désigner du texte, des sons ou des vidéos, d'un enfant engagé dans une activité sexuelle, des images de parties sexuelles d'un enfant, ou des images d'un enfant virtuel ressemblant à un vrai enfant (par exemple, des images créées par un programme informatique).

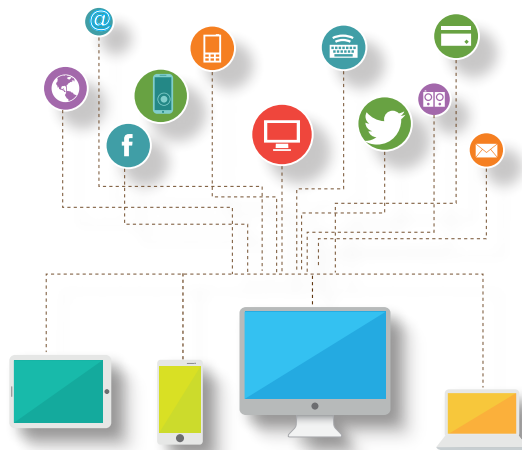
Nous utilisons le terme “matériel” car il est plus large que le terme “pornographie”, et inclut texte, sons, vidéos, photo et même des bandes dessinées représentant des enfants.

Nous utilisons aussi le terme “matériels pornographiques mettant en scène des enfants” parce que le terme “pornographie” seul peut donner l'impression que l'enfant était d'accord pour participer aux abus représentés.

OÙ EST-CE QUE L'EXPLOITATION SEXUELLE EN LIGNE SE PRODUIT-ELLE ET COMMENT LES IMAGES SONT-ELLES DIFFUSÉES ?

L'exploitation sexuelle en ligne peut se produire n'importe où, mais a généralement lieu dans un endroit familier pour l'enfant. Cela peut être le foyer de l'enfant, la maison d'un membre de la famille, ou un cybercafé du quartier.

Enfants et jeunes sont exploités au sein même de leur vie privée, dans leurs foyers. Les forums de discussion, les **réseaux pair-à-pair** (peer-to-peer en Anglais) et les réseaux sociaux sont utilisés par les agresseurs pour entrer en contact avec les enfants et diffuser du matériel pornographique mettant en scène des enfants.



L'exploitation sexuelle en ligne peut aussi avoir lieu lorsque des enfants sont déplacés de l'endroit où ils vivent vers un autre endroit, ou lorsque les exploitants sexuels voyagent avec l'intention d'avoir des relations sexuelles avec les jeunes dans un autre pays ou une autre ville que leur propre pays. Dans ce cas, les enfants sont abusés et des images des abus en question sont partagées en ligne via différentes technologies telles les téléphones et autres appareils portables.



Qu'est-ce qu'un réseau pair-à-pair ? (P-2-P)

Un réseau pair-à-pair est un système composé d'ordinateurs qui échangent des fichiers directement avec tous les autres ordinateurs du réseau.



Exemple tiré de la vie réelle :

C et D sont deux jeunes engagés dans une relation. C envoie des photos d'elle nue à D, en faisant confiance à D pour qu'il ne les partage pas. Mais un jour, C retrouve ces photos en ligne et réalise que D a vendu les photos à d'autres personnes.

Qu'est-ce que C devrait faire ?



Agir - Exemple en Asie du Sud-Est

ECPAT Philippines a travaillé avec *Sali ka Bata*, un groupe de sensibilisation composé d'enfants et de jeunes, composant une communauté de théâtre itinérante. Leur idée était de sensibiliser le public à propos des différentes formes d'ESEC, comme l'exploitation sexuelle en ligne, et de former les jeunes afin qu'ils acquièrent de meilleures compétences et soient capables d'éviter ce type de situations.

Des membres du groupe de théâtre ont joué devant des communautés dites vulnérables, organisés des discussions ainsi que des ateliers. Ils ont également créés un plan d'action pour lutter contre l'ESEC, et distribués différents matériaux de sensibilisation afin que les personnes soient mieux informées au sujet de l'ESEC.

QUI ABUSE ET EXPLOITE SEXUELLEMENT DES ENFANTS EN LIGNE ?

Une idée fautive mais répandue à propos des personnes qui exploitent sexuellement les enfants en ligne est qu'il s'agit d'hommes seuls et âgés. Ce n'est pas toujours vrai. Les exploitants sexuels en ligne peuvent être des femmes et d'autres jeunes personnes, mais en règle générale, il s'agit d'hommes adultes de tout âge et toutes professions. Ils viennent de divers milieux sociaux, ethniques et religieux. Il est possible qu'ils aient de la famille, qu'ils soient membres de la famille de l'enfant exploité, ou qu'ils soient de parfaits inconnus.

12

Les exploitants sexuels se font souvent passer pour quelqu'un d'autre sur internet. Par exemple, ils peuvent prétendre être l'ami de l'enfant pour convaincre ce dernier de leur envoyer des photos ou vidéos explicites. L'agresseur pourra ensuite exploiter l'enfant en diffusant les photos et vidéos sur internet, pour que d'autres personnes les achètent et les visionnent.

Parfois, les personnes qui produisent et diffusent du matériel contenant des abus sexuels en ligne font partie du crime organisé. Le crime organisé est très dangereux et est souvent aussi impliqué dans d'autres activités criminelles.



Agir - Exemple en l'Amérique du Nord

Beyond Borders ECPAT Canada a organisé des événements éducatifs expliquant comment les enfants peuvent utiliser internet tout en restant hors de danger. Des intervenants ayant de l'expérience avec des victimes de harcèlement via internet ont partagé leurs connaissances sur le sujet. Lycéens et étudiants ont assisté à ces présentations et ont indiqué par la suite vouloir partager ces informations avec leur entourage. Une des façons de le faire peut être pour les jeunes d'organiser un événement à l'école pour encourager leurs amis à joindre la campagne de sensibilisation en se protégeant en ligne et hors ligne.

Certaines personnes exploitants sexuellement les enfants en ligne jouent un certain rôle en produisant du matériel pornographique mettant en scène des enfants alors que d'autres prennent du plaisir en visionnant le matériel lorsqu'ils le téléchargent. Le fait de collecter ou de posséder du matériel pornographique mettant en scène des enfants est un crime dans beaucoup de pays.



Exemple tiré de la vie réelle:

M. P est un pêcheur originaire d'un petit village en Asie du Sud-Est. Pendant quelques mois de l'année, la période creuse pour la pêche, M. P doit trouver une autre source de revenus pour sa famille. M. P et sa femme ont entendu qu'ils pouvaient gagner de l'argent en prenant des photos à caractère sexuel de leur fille de 10 ans et de leur fils de 5 ans, et en mettant ces photos sur internet.

M. P et sa femme pensent que puisque les photos ont été prises dans un contexte privé, leur foyer, cela ne causera aucun mal. Ils croient que ces photos ne seront vues que par quelques personnes qui leurs donneront de l'argent en retour. Puisque leurs enfants ne sont pas physiquement blessés lors de la prise des photos, M. P et sa femme ne pensent pas que cela puisse poser de problème.

Comment les actions de M. P et sa femme peuvent-elles porter préjudice à leurs enfants dans le future ?

QUI SONT LES VICTIMES D'EXPLOITATION SEXUELLE EN LIGNE ?

Tous les enfants et jeunes, indépendamment de leurs origines ou du lieu où ils vivent, sont susceptibles d'être victime d'exploitation sexuelle en ligne. Toutefois, le fait de vivre dans un environnement à risque, tel que le fait d'être pauvre, d'être victime d'abus, ou de se sentir seul et d'avoir une pauvre opinion de soi-même, peut mettre les enfants encore plus en danger de devenir victime d'exploitation sexuelle.



14

Parfois, les victimes d'exploitation sexuelle en ligne sont des jeunes personnes qui ont elles-mêmes accès aux technologies permettant de se photographier ou de se filmer, mais ils peuvent également simplement connaître quelqu'un qui a accès à ces technologies. Toutefois, il ne faut pas oublier qu'il n'est pas nécessaire que les enfants aient accès à internet ou à des téléphones portables pour devenir victimes d'exploitation sexuelle. Beaucoup d'enfants sont entrés en contact avec leurs exploitants en dehors d'internet, et la technologie est alors utilisée plus tard dans le processus de l'exploitation sexuelle.



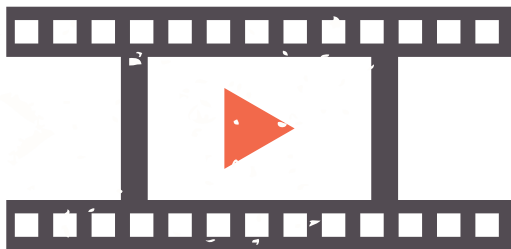


Qu'en est-il des jeunes qui cherchent à avoir des relations sexuelles avec des adultes, sur internet et dans la vraie vie, en vendant et en partageant leurs propres images et vidéos ?

Certains jeunes pensent que s'engager dans de telles activités est normal pour différentes raisons. Dans certains cas, il peut s'agir de l'influence des médias ou des amis, qui poussent les jeunes à croire qu'il est normal de partager publiquement ce type d'images. Les jeunes peuvent également être curieux à propos de leur intimité et de l'aspect romantique d'une relation, ou veulent en savoir plus sur les relations en général et les relations sexuelles en particulier.

Une autre raison poussant les jeunes à entretenir des relations avec des adultes en ligne peut être que cela les aide à se sentir plus adulte. Le sentiment de protection ressentie derrière l'écran de l'ordinateur peut leur faire croire qu'ils sont en sécurité. Mais il est facile d'oublier que les adultes sont capables de manipuler les enfants.

Tout le monde commet des erreurs, et toute jeune personne ou enfant qui se sent en danger, que cela soit sur internet ou dans la vraie vie, doit en parler à une personne de confiance. Cela peut paraître embarrassant, et le jeune peut penser que les autres personnes vont lui dire que c'est de sa faute, mais il est mieux de se sentir protégé que d'essayer de s'en sortir tout seul.





Exemple tiré de la vie réelle :

F a 15 ans et vit dans un orphelinat bondé l'empêchant de bénéficier de la supervision dont elle aurait besoin. Un jour, alors qu'elle naviguait sur internet, elle voit une annonce en ligne concernant la carrière de mannequinat. F veut gagner de l'argent et s'enregistre auprès de l'agence de mannequinat et commence à poster des photos d'elle-même qui sont explicites. F se sent alors comme une adulte puisque d'autres adultes apprécient ses photos et la paye pour qu'elle en envoie d'autres.

Que feriez-vous à la place de F, si vous aviez vu l'annonce de mannequinat ? Que feriez-vous si vous aviez commencé à vendre des photos, puis réalisé que vous avez fait une erreur ?

QUEL TORD EST-IL FAIT AUX ENFANTS ?

Les enfants et les jeunes qui ont été victimes d'exploitation sexuelle en ligne peuvent souffrir de traumatismes physiques, mentaux et émotionnels, tels que la dépression, une faible estime de soi et un manque de confiance en soi. Ceci peut provoquer des problèmes à long terme. Les enfants et jeunes victimes peuvent éprouver des difficultés à faire confiance aux autres et peuvent également être sujets à faire des cauchemars. Il est également possible que les victimes s'isolent en raison de l'impression que les images peuvent donner qui est qu'il ne s'agit pas vraiment d'abus qu'ils ont subi, étant donné qu'elles donnent l'impression que les participants étaient consentants.

Les enfants peuvent aussi se sentir honteux et humiliés à cause de la possibilité d'être reconnus, et peuvent avoir peur que cela ne s'arrêtera jamais. En effet, il est difficile de faire disparaître les images et vidéos d'internet, étant donné que ce type de fichier se répand rapidement et à travers le monde entier. Le fait pour les victimes de savoir que l'accès à ces images et vidéos soit possible pour le reste de leur vie, y compris lorsqu'ils seront adultes, peut être un lourd fardeau à porter.





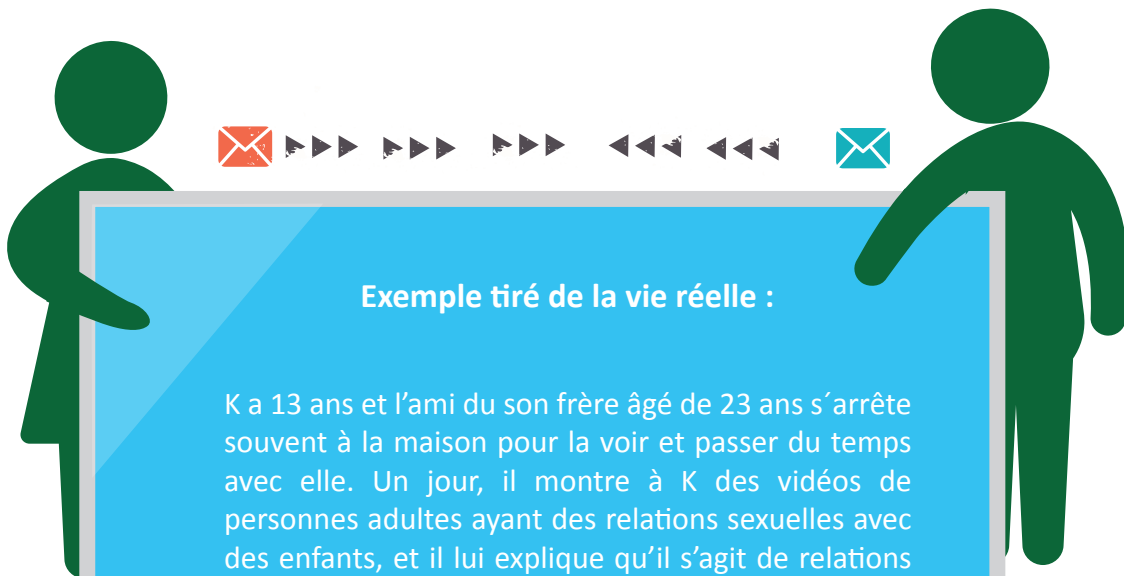
Agir - Exemple en Afrique

En janvier 2013, ECPAT International a collaboré avec des organisations membres du réseau en Afrique pour conduire une étude menée par les jeunes sur l'usage des technologies de l'information et de la communication.

- Près de 82% des enfants Gambiens ont accès à internet dans les cybercafés.
- En Ouganda, plus de 50% des enfants ont déclaré avoir déjà vu des enfants de leur âge ou plus jeune en visionnant du matériel pornographique.
- Autours de 85% des enfants au Togo échangent des fichiers via Bluetooth et MMS.
- Au Kenya, plus de 50% des enfants ont visionnés du matériel contenant des abus sexuels sur internet.
- Au Cameroun, seul 20% des enfants ont déclaré avoir assisté à l'école à des sessions de sensibilisation à propos de la sécurité sur internet.

Pour plus d'information, vous pouvez accéder au rapport avec le lien suivant : <http://bit.ly/1fQQKnk>





Exemple tiré de la vie réelle :

K a 13 ans et l'ami du son frère âgé de 23 ans s'arrête souvent à la maison pour la voir et passer du temps avec elle. Un jour, il montre à K des vidéos de personnes adultes ayant des relations sexuelles avec des enfants, et il lui explique qu'il s'agit de relations normales. K le croit et commence à regarder ces vidéos régulièrement. L'ami du frère de K promet alors à K de lui acheter un nouveau téléphone si elle accepte d'avoir des relations sexuelles avec lui.

Que pensez-vous que K devrait faire ?

QUE DIT LA LOI ?

Il existe différents types de lois, et notamment des traités internationaux et régionaux, et des législations nationales.

Les lois internationales sont normalement issues d'accords entre de nombreux pays, et posent un certain nombre de normes. L'accord international le plus important qui concerne l'exploitation sexuelle des enfants en ligne est le Protocole facultatif à la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants (PFVE). Il énonce que les enfants et jeunes doivent être protégés contre toutes les formes d'exploitation sexuelle, y compris la production, la possession, l'accès et la diffusion de pornographie mettant en scène des enfants.

Il existe également un certain nombre d'accords législatifs régionaux. En Europe, les plus importantes sont les Conventions du Conseil de l'Europe sur la cybercriminalité (Convention de Budapest), sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (Convention de Lanzarote), et la Directive de l'Union européenne sur la lutte contre les abus sexuels et l'exploitation sexuelle des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants. Ces lois font de la production,

EN DESSOUS DE

18

ANS VOUS
ÊTES PROTÉGÉ
PAR LA LOI



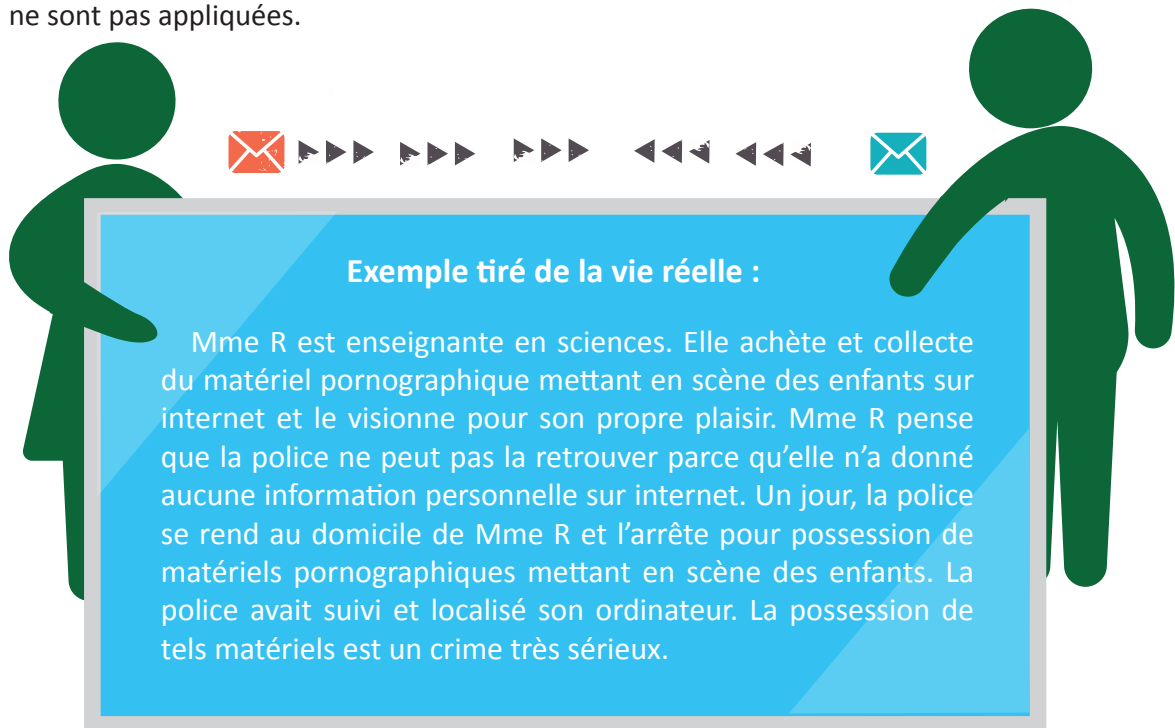
Agir - Exemple en Europe

Les groupes ECPAT du Royaume-Uni, d'Autriche, d'Allemagne, des Pays-Bas et de la Belgique ont lancé une campagne "make-IT-safe" ("rendre les technologies de l'information sûre") pour renforcer la connaissance des jeunes pour un usage sécurisé et responsable d'internet et des nouvelles technologies. Des jeunes ont reçu une formation pour devenir experts de la sécurité en ligne, par exemple en ajustant leurs paramètres de sécurité Facebook. Par la suite, ils ont aidé leurs pairs à augmenter leur niveau de sécurité en ligne.

la distribution et la possession de matériels pornographiques mettant en scène des enfants en ligne un crime, et précisent que tout contrevenant doit être puni.

La convention de Lanzarote est le premier traité international à interdire le “grooming” en ligne qui consiste à établir des liens émotionnels avec un mineur et à inhiber ses préjugés afin d’en tirer des faveurs sexuelles. La Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l’Enfant, signée par la plupart des pays africains, mentionne également que les enfants ne doivent pas être impliqués dans des activités, performances et matériels pornographiques. Une Convention Africaine sur la criminalité en ligne a été adoptée en 2014 et criminalise le matériel pornographique mettant en scène des enfants.

Chaque pays à ses propres lois nationales (parfois appelées lois “internes”). Une fois qu’un pays a signé et ratifié un accord international, le pays est obligé d’adapter ses lois nationales aux standards internationaux précisés dans l’accord signé. Bien qu’il existe des lois nationales prévues pour protéger les enfants et les jeunes, elles ne permettent pas toujours une protection effective. Certains pays ont des lois internes ayant pour but de lutter contre l’abus sexuel en ligne, alors que d’autres ne possèdent toujours pas ce type de lois. Parfois, les lois existent, mais ne sont pas appliquées.



Exemple tiré de la vie réelle :

Mme R est enseignante en sciences. Elle achète et collecte du matériel pornographique mettant en scène des enfants sur internet et le visionne pour son propre plaisir. Mme R pense que la police ne peut pas la retrouver parce qu’elle n’a donné aucune information personnelle sur internet. Un jour, la police se rend au domicile de Mme R et l’arrête pour possession de matériels pornographiques mettant en scène des enfants. La police avait suivi et localisé son ordinateur. La possession de tels matériels est un crime très sérieux.

L'interconnexion mondiale grâce à internet rend difficile le fait de retrouver les personnes qui produisent ou accèdent à ce type de matériel, et les états doivent travailler ensemble afin d'échanger des informations pour arrêter les criminels et identifier et sauver les victimes. Dans certains pays, il existe des unités de police spéciales vers lesquelles les enfants peuvent se tourner pour demander de l'aide et être conseillés. Malheureusement, il n'y a pas suffisamment de personnel policier et autres professionnels formés pour enquêter et retrouver chaque criminel et chaque victime. Dans certains cas, les criminels qui ont été trouvés peuvent payer une "compensation" à l'enfant ou à sa famille et ainsi éviter d'être poursuivi en justice.



**ENFANTS ET JEUNES NE SONT
PAS TOUJOURS PROTÉGÉS**

QU'EST-CE-QUE LES ENFANTS ET JEUNES PEUVENT FAIRE POUR AIDER À COMBATTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS EN LIGNE ?



EN PARLER

Si vous pensez qu'un enfant est victime de harcèlement par internet, de "grooming" ou d'exploitation en ligne, vous devez en parler à quelqu'un. Selon la situation, cela peut vouloir dire que vous allez devoir en parler avec un adulte en qui vous avez confiance, ou vous rendre à la police ou aux services de protection de l'enfance. Si vous avez des doutes quant à ce que vous devez faire, contactez une ligne d'entraide téléphonique ou l'une des organisations listées aux pages 26-27, et demandez-leur conseil.

23



EN PARLER À VOS PARENTS OU TUTEURS

Pour naviguer sur internet en toute sécurité et éviter les matériels pornographiques mettant en scène des enfants, vous pouvez en parler avec vos parents ou tuteurs pour faire bloquer les sites internet contenant des images ou vidéos d'enfants étant abusés sexuellement.



EN PARLER AUTOUR DE VOUS

Parlez de ce que vous avez appris dans ce guide à vos amis, à votre famille, et sensibilisez les personnes autour de vous quant au problème de l'exploitation sexuelle en ligne. Alertez vos amis quant aux risques liés aux offres d'emplois, aux promesses de carrières de mannequinat à première vue attirantes, ou encore lorsque des membres de la famille ou des amis prennent des photos ou vidéos explicites, même si cela reste dans un cadre familial.



AGIR

Les enfants et jeunes peuvent agir de nombreuses façons contre l'abus sexuel en ligne. Par exemple :

- ➔ Renseignez-vous quant à l'existence d'une ligne d'entraide téléphonique/d'un service d'assistance téléphonique pour enfants, ou tout autre endroit où il est possible de dénoncer les abus en ligne dans votre pays. Si cela n'existe pas, il est possible de contacter des organisations et de travailler avec elles pour ouvrir une ligne d'assistance téléphonique;
- ➔ Parlez à un enseignant ou avec le directeur de votre école pour inviter des intervenants à expliquer comment utiliser internet en toute sécurité;
- ➔ Expliquez à vos parents/tuteurs les différentes façons d'utiliser internet et les téléphones portables d'une manière plus sûre, ou demandez-leur des conseils concernant la sécurité sur internet.

Une autre action possible est de célébrer la **Journée pour un internet plus sûr** (Safer Internet Day) en distribuant des prospectus de sensibilisation ou simplement en discutant avec votre entourage de comment utiliser les technologies et les réseaux sociaux d'une manière sûre. Si vous utilisez internet depuis un endroit public comme un cybercafé, essayez de parler avec le gérant pour savoir s'il est correctement informé concernant l'exploitation sexuelle en ligne, et quels types de protection il a mis en place dans son établissement pour la sécurité des enfants.



Journée pour un internet plus sûr (Safer Internet Day)

La Journée pour un internet plus sûr a été créée par INSAFE, un réseau Européen de centres de sensibilisation qui promeut une utilisation sécurisée et responsable d'internet et des appareils mobiles par les enfants et les jeunes. Cette journée a pour but de promouvoir un usage sécurisé et responsable d'internet par les enfants et les jeunes grâce à des événements publics et au partage d'idées et d'informations sur le sujet. La journée pour un internet plus sûr est célébrée dans plus de 100 pays dans le monde, et chaque année INSAFE choisit un nouveau thème lié à un problème émergent. La journée pour un internet plus sûr a lieu chaque année la seconde semaine de février.

Pour plus d'information, vous pouvez visiter le site internet www.saferinternetday.org

CONSEILS SUR COMMENT UTILISER INTERNET EN TOUTE SÉCURITÉ



SOYEZ PRUDENT ET RÉFLÉCHISSEZ-Y À DEUX FOIS :

Lorsque vous parlez à quelqu'un que vous venez de rencontrer sur internet, réfléchissez bien avant de donner votre adresse, numéro de téléphone, le nom de votre école ou n'importe quelle information personnelle. Soyez prudent lorsque vous envoyez une photo, ou lorsque vous envoyez vos informations bancaires à quelqu'un que vous venez de rencontrer.



APPRENEZ À DIRE NON :

Rappelez-vous que vous pouvez dire NON ou choisir de quitter un forum de discussion si quelqu'un dit ou écrit quelque chose qui vous met mal à l'aise ou vous inquiète.



IL N'EST JAMAIS TROP TARD POUR EN PARLER À QUELQU'UN :

Si vous avez accepté d'envoyer des images ou vidéos explicites de vous, et que vous le regrettez, ou si vous avez peur, parlez-en à une personne en qui vous avez confiance. Si vous pensez que quelqu'un est en train de prendre des photos ou des vidéos de vous sans votre consentement, parlez-en à une personne de confiance. Si vous préférez en parler à quelqu'un que vous ne connaissez pas, vous trouverez les contacts des organisations spécialisées sur le sujet aux pages 26-27.



CE QUI EST PUBLIÉ SUR INTERNET L'EST POUR TOUJOURS :

Avant de publier ou d'envoyer quoi que ce soit, rappelez-vous que ce que vous publiez sur internet est permanent, peut être diffusé largement, et très difficile à supprimer.



CONTRÔLEZ LES PARAMÈTRES DE SÉCURITÉ DES RÉSEAUX SOCIAUX :

Vérifiez régulièrement les paramètres de sécurité de vos comptes de réseaux sociaux et de forums de discussions, et utilisez-les afin de contrôler qui peut discuter avec vous et qui peut partager des photos et des vidéos.



ORGANISATIONS TRAVAILLANT POUR L'ÉLIMINATION DE L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS EN LIGNE

Il existe de nombreuses organisations travaillant pour l'élimination de l'exploitation sexuelle des enfants et jeunes en ligne. Vous trouverez ci-dessous les plus importantes, travaillant à l'échelle mondiale. Pour plus d'informations ou pour obtenir des informations concernant les organisations locales de votre région, vous pouvez les contacter :

ORGANISATIONS INTERNATIONALES AUPRÈS DESQUELLES LES ENFANTS PEUVENT DÉNONCER UN ABUS

26



INHOPE est un réseau actif et collaboratif de services d'assistance téléphonique dans plus de 45 pays dans le monde, recueillant les liens (URL) vers les contenus illégaux en ligne. Cette organisation travaille notamment pour la suppression des matériels pornographiques mettant en scène des enfants sur internet. Les plateformes en ligne membres du réseau d'INHOPE offrent un moyen public de rapporter de façon anonyme des contenus illégaux trouvés sur internet et incluant du matériel pornographique mettant en scène des enfants probablement illégal. Si vous trouvez du matériel pornographique mettant en scène des enfants en ligne, rendez-vous sur le site internet afin de dénoncer ce que vous avez trouvé. (www.inhope.org)



Les agences de police spécialisées qui sont membres du **Virtual Global Taskforce** enquêtent sur les cas d'abus et d'exploitations en ligne. Avec un simple clic sur le site internet, enfants et adultes peuvent "Dénoncer un Abus". Vous pouvez dénoncer un abus en Australie, au Canada, en Italie, en Corée du Sud, aux Pays-Bas, en Nouvelle-Zélande, aux Émirats Arabes Unis, au Royaume-Uni et aux États-Unis. (www.virtualglobaltaskforce.com)



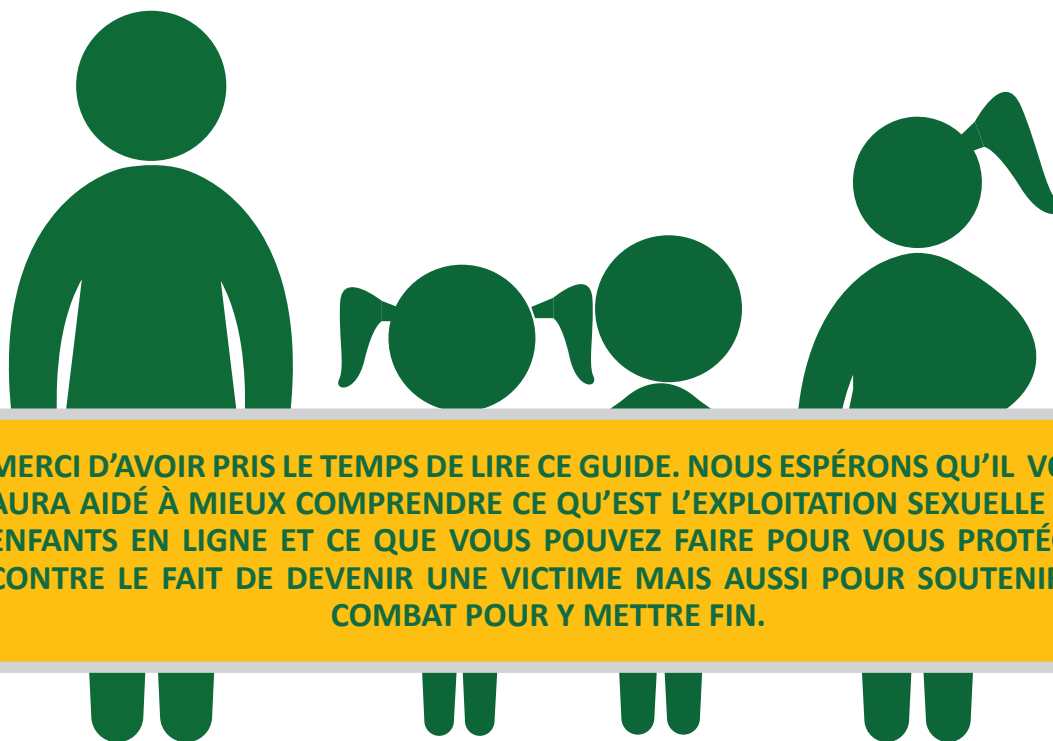
Child Helpline International regroupe des lignes d'assistance téléphonique dans le monde entier qui sont utilisées par les enfants. Si vous êtes victime ou si vous connaissez quelqu'un qui se fait exploité ou a été exploité, vous pouvez consulter le site internet et trouver le numéro d'assistance téléphonique de votre pays. (www.childhelplineinternational.org)

RESSOURCES SUR LA SÉCURITÉ SUR INTERNET ADAPTÉES AUX ENFANTS

Les sites internet suivants fournissent de nombreuses sources tels que des jeux interactifs, des conseils, et des ateliers pour enfants de tout âge, enseignants/éducateurs, et parents/tuteurs, sur comment naviguer sur internet en toute sécurité :

Organisation	Site internet
ECPAT International	www.ecpat.net
ChildNet International	www.childnet.com
*Think U Know	www.thinkuknow.com
Digizen	www.digizen.org
Kid Smart	www.kidsmart.org.uk
Stay Smart Online	www.staysmartonline.gov.au
NetSmartz Workshop (USA)	www.netsmartz.org
*Netsafe	www.netsafe.org.nz
*Cyber Kids (ECPAT New Zealand)	www.cyberkids.co.nz
European NGO Alliance for Child Safety Online (eNACSO)	www.enacso.eu

* Sites internet fournissant également la possibilité de dénoncer en ligne.



MERCI D'AVOIR PRIS LE TEMPS DE LIRE CE GUIDE. NOUS ESPÉRONS QU'IL VOUS AURA AIDÉ À MIEUX COMPRENDRE CE QU'EST L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS EN LIGNE ET CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE POUR VOUS PROTÉGER CONTRE LE FAIT DE DEVENIR UNE VICTIME MAIS AUSSI POUR SOUTENIR LE COMBAT POUR Y METTRE FIN.



ECPAT International

328/1 Phayathai Road, Ratchathewi Bangkok 10400 Thaïlande

Tel : +66 2 215 3388, +66 2 611 0972

Fax : +66 2 215 8272

Email : info@ecpat.net

Site internet : www.ecpat.net